

LE STATUT
DE LOPHOPROCTUS LITORALIS VERHOEFF
(Diplopede Pénicillate)

Par B. CONDÉ.

La description de *Lophoproctus litoralis* Verhoeff, 1952 est fondée sur un petit nombre de spécimens récoltés à Capri, près de Bagno di Tiberio. L'intérêt essentiel de cette forme réside dans le biotope où elle fut découverte : sur le rivage, à quelques mètres du flot, dans un contexte écologique analogue à celui que fréquente *Polyzenus lapidicola* Silvestri, à Portici et sur les rivages d'Ischia.

La diagnose proposée est essentiellement différentielle par rapport à celle de *Lophoproctus lucidus* Chalande (spécimens de Capri et de Naples), les deux espèces étant ensuite très brièvement confrontées avec *Lophoproctinus inferus* Silvestri.

Les caractères retenus concernent les antennes, les palpes gnathochilariques et le tarse qui sont représentés assez schématiquement. Un détail, attesté par le texte et la figure 40, est tout à fait insolite : le tarse de *litoralis* serait pourvu de 2 épines sternales.

MATÉRIEL. — VERHOEFF ne mentionne ni le nombre exact, ni le sexe, ni le stade des échantillons qu'il a décrits et n'a pas désigné d'holotype. L'amabilité du Dr. Egon POPP, Conservateur de la collection Verhoeff, m'a permis d'examiner 4 exemplaires montés *in toto* sur 2 lames. A une exception près (♀), les animaux montrent leur face dorsale. Ces préparations, incluses dans le baume du Canada, sont épaisses et ne permettent qu'un examen partiel à l'aide des objectifs à immersion ($\times 50$ et $\times 105$) ; l'usage d'un objectif à grande distance frontale ($\times 25$) permet l'observation de certains détails à travers la lame porte-objet.

Lame A : 1) ♀ à 12 pp. ; 2) ♂ à 10 pp. en mue.

Lame B : 1) ♂ à 12 pp. ; 2) ♂ à 12 pp.

Nous désignerons les spécimens par les sigles A_1 , A_2 , B_1 et B_2 . A_1 est choisi comme lectotype.

Étiquettes de la main de l'auteur : « *Lophoproctus litoralis* Verh. 33a, Capri, Strand ».

TÊTE. — Les antennes ne suscitent aucun commentaire pour ce qui est de la forme générale et des longueurs relatives des articles, le VI^e étant environ 2 fois aussi long que large, conformément à la description originale et à la figure (40) qui l'accompagne. Par contre, les articles VI et VII portent respectivement 4 et 2 sensilles bacilliformes, disposition caractéristique du genre *Lophoproctus* ; il est tout à fait inexact que ces phanères manquent ou soient très faiblement développés ainsi que l'écrit VERHOEFF. En VI, les deux sensilles postérieurs sont insérés côte à côte, un peu plus proximale que les deux antérieurs ;

dans les cas favorables à l'observation (A_1 , A_2), le sensille antérieur est distinctement plus grêle que les autres ; en VII, les deux sensilles sont très inégaux, l'antérieur étant plus court et beaucoup plus grêle. Un sensille conique est présent sur chacun des deux articles.

Labre typique du genre : 10 + 10 languettes marginales ; face externe glabre, à l'exception d'une rangée postérieure d'épines cuticulaires (A_1). Soies postérieures (4 + 1 + 4) très courtes, à petite embase.

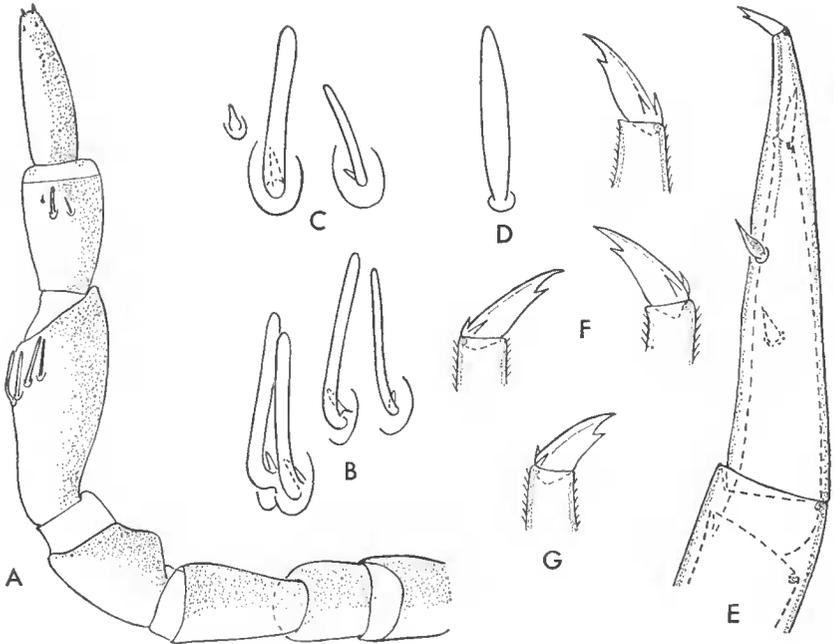


FIG. 1. — *Lophoproctus jeanneli*, ssp. *litoralis* Verh. comb. nov.

A. Antenne gauche, face tergale, de la ♀ lectotype. — B et C. Sensilles des articles VI et VII de l'antenne précédente. — D. Sensille d'un palpe du gnathochilarium de la ♀ lectotype. — E. Tarse X du ♂ à 10 pp. en muc. — F. Trois télotarses de la ♀ lectotype.

Lophoproctus jeanneli Bröl., f. typ. G. Télotarse d'une ♀ adulte de la série typique.

A × 200, E × 320, les autres × 800.

Palpes du gnathochilarium portant 21 sensilles chez la ♀ et 41 chez les ♂ à 12 pp. ; non comptables (palpes de profil), mais denses, chez le ♂ à 10 pp. Les palpes représentés dans la diagnose originale (fig. 41) ont 13 ou 14 sensilles seulement, ce qui est certainement incorrect ; de plus, les sensilles seraient extraordinairement courts (nicht länger als breit). En ce qui concerne ce dernier point, peu de sensilles peuvent être mesurés convenablement car, en raison de l'épaisseur des préparations, la plupart d'entre eux ne sont pas vus à plat. Dans les rares cas favorables (A_1 , A_2), ces phanères ont une forme tout à fait habituelle et n'appellent aucune remarque, compte tenu que les sensilles surnuméraires des ♂ sont, comme d'ordinaire, plus arrondis et en moyenne un peu plus courts que les autres.

TRONC. — La chétotaxie est banale et seuls les tarses (2^e article) et les griffes méritent une étude détaillée. L'examen du ♂ à 10 pp. qui est sur le point de muer

montre clairement que l'un de ses tarses a servi à illustrer la description originale (fig. 40) et qu'il est aussi à l'origine d'une méprise surprenante pour un observateur aussi expérimenté que VERHOEFF. En effet, des deux épines sternales représentées, la distale appartient à l'exuvie, tandis que la proximale, vue par transparence, est celle du stade suivant. Le tarse de *litoralis* est typique par conséquent, l'épine étant à peu près égale à la griffe du tétotarse correspondant ; les tarses des 3 autres spécimens ne prêtent à aucune confusion et un observateur non averti aurait certainement hésité à y reconnaître l'espèce qui fut décrite avec 2 épines. Griffe relativement étroite avec une dent sternale extrêmement nette et les deux denticules proximaux habituels.

AFFINITÉS. — *L. litoralis* a été comparé par VERHOEFF à *L. lucidus* et à *L. inferus*. Il faut éliminer la seconde forme puisqu'elle est devenue, en 1948, l'espèce-type du genre voisin *Lophoproctinus* Silv., caractérisé par 3 sensilles baecilliformes sur l'article VI (et non 2 sensilles, comme on le voit sur la fig. 3 qui accompagne la diagnose originale et comme VERHOEFF le répète).

La comparaison avec *L. lucidus* est incertaine, car l'antenne attribuée à cette espèce (fig. 39) ne correspond pas à celle des *lucidus* authentiques des Pyrénées-Orientales. Par contre, la dent sternale sur la griffe de *litoralis* (non signalée par VERHOEFF) le différencie bien de *lucidus*.

Une 3^e forme doit être prise en considération : *Lophoproctus jeanneli* Brölemann 1910, emend. 1926. Imparfaitement décrite à l'origine, j'ai pu revoir les types de cette espèce (CONDÉ 1953) pour m'assurer, en particulier, de la présence des sensilles antennaires réglementaires niée par BRÖLEMANN. Il m'est actuellement impossible de séparer clairement *jeanneli* de *litoralis*. Je ne puis signaler, pour *litoralis*, que le sensille antérieur un peu plus grêle que les autres en VI (? toujours), la grande inégalité des sensilles en VII (déjà sensible chez les types de *jeanneli*), la griffe un peu plus longue et étroite, et l'épine tarsienne de longueur sensiblement égale à la griffe (plus longue chez *jeanneli* : $\frac{30}{22}$ en 1, au lieu de $\frac{28}{26}$).

Il se peut, comme l'a déjà suggéré VERHOEFF, que l'examen d'une série plus importante de *L. litoralis* permette de découvrir des caractères qui ont échappé jusqu'ici ; c'est pourquoi, compte tenu de petites divergences morphologiques et surtout du biotope très particulier que fréquente *litoralis*, il ne semble pas opportun de le considérer comme un synonyme strict de *jeanneli* ; par contre, il correspondrait bien à une sous-espèce (du type race écologique peut-être) de *L. jeanneli*, espèce qui paraît assez répandue dans la région méditerranéenne : France méridionale, Catalogne, Corse et Majorque.

Faculté des Sciences de Nancy,
Zoologie approfondie.

BIBLIOGRAPHIE

- CONDÉ, B., 1953. — Diplopodes Pénicillates de Corse. *Bull. Soc. zool. Fr.*, **78**, pp. 33-35.
- SILVESTRI, F., 1948. — Tavola sinottica dei generi dei *Diplopoda Penicillata*. *Boll. Lab. Ent. agr. Portici*, **8**, pp. 214-220.
- VERHOEFF, K., 1952. — Weitere Beiträge zur Kenntnis der Isopoden und Diplopodenfauna von Ischia und Capri. *Bonn. zool. Beitr.*, **3**, pp. 125-150.